

The logo of the PDC (Parti démocrate chrétien) is located in the top left corner. It consists of a stylized orange and red graphic element resembling a staircase or a series of steps, with the letters 'PDC' in white, bold, sans-serif font overlaid on it.

**PDC**

ÉLECTIONS AU **CONSEIL ADMINISTRATIF**  
ET AU **CONSEIL MUNICIPAL**  
DE LA VILLE DE GENÈVE

# S'ENGAGER POUR VOUS

**BILAN DU GROUPE PDC AU CONSEIL  
MUNICIPAL (LÉGISLATURE 2015-2020)**

**Durant la législature 2015-2020, le groupe PDC a fait des propositions et s'est battu en particulier sur les thématiques suivantes :**

## **POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES**

### **Baisse des tarifs de crèche et allocation de 100CHF à l'achat d'un abonnement Unireso pour les étudiants et les apprentis**

Le PDC a obtenu une baisse des tarifs de crèche, jusqu'à 20% inférieurs à ceux payés jusqu'alors, pour les parents dont le revenu annuel se situe en dessous de 200'000 CHF, soit une économie s'élevant jusqu'à 3600 francs par enfant et par année. Le PDC se réjouit de cette victoire et de la bouffée d'oxygène apportée au budget des familles confrontées à une augmentation constante de leurs charges, notamment les primes d'assurance-maladie.

### **Refus de la modification de la grille tarifaire des crèches voulue par le CA (automne 2019)**

Alors que le pouvoir d'achat des familles est mis à rude épreuve depuis plusieurs années, notamment par une hausse répétée des primes d'assurance-maladie, le PDC s'est dit consterné de la décision du Conseil administratif de la Ville visant à revenir sur la baisse de 20% sur les tarifs de crèche, intervenue en 2016 à l'initiative du PDC. La décision du Conseil administratif pénalisera les familles qui verront chaque mois leurs frais de garde augmenter, et ceci sans compensation fiscale d'ici à l'entrée en vigueur de la réforme cantonale augmentant la déduction fiscale des frais de garde. Le PDC considère que cette augmentation de charge est inacceptable. Le PDC a enjoint le Conseil administratif à revenir sur sa décision. La motion déposée dans ce sens par le PDC a été acceptée en commission.

### **Aide financière de 100CHF à l'achat de l'abonnement annuel Unireso Tout Genève Junior**

Le PDC a proposé une aide financière à l'achat de l'abonnement annuel Unireso Tout Genève Junior pour les élèves de l'enseignement secondaire I et de l'enseignement secondaire II. Le montant de l'aide financière s'élève à CHF100 francs par bénéficiaire et par année. Cette mesure est entrée en vigueur à la rentrée scolaire 2019-2020.

Un abonnement Unireso pour les jeunes encore en phase de scolarité coûte 400.- par année. Un gros budget pour la classe moyenne et ceux qui peinent à boucler leur fin de mois. Avec cette subvention, le pouvoir d'achat des familles est augmenté et leurs charges réduites. Les jeunes sont aussi incités à recourir davantage aux transports en commun, plus écologiques que les transports individuels motorisés.

# MOBILITÉ

## **Passerelle piétonne et d'une piste cyclable au Pont du Mont-Blanc**

Le PDC a obtenu un crédit d'étude de 2 millions de francs pour la réalisation d'une passerelle piétonne et d'une piste cyclable séparée du flux routier du Pont du Mont-Blanc, à réaliser dans le cadre du réaménagement actuel de la Rade de Genève. Une réalisation avantageuse pour tous les usagers, permettant aux cyclistes de circuler en sécurité sur les actuels trottoirs du Pont du Mont Blanc qui seront transformés en pistes cyclables, et aux piétons de déambuler à l'écart de la circulation routière et des nuisances sonores. Les automobilistes quant à eux ne subiront aucun rétrécissement de leurs voies de circulation. Cette passerelle améliorera la mobilité au centre-ville et l'attractivité de la Rade et profitera à tous les acteurs de la Cité, aussi bien habitants que touristes. Elle serait en outre susceptible de bénéficier du soutien financier de partenaires privés. Elle permettra également le bouclage du U-cyclable autour de la Rade, dans une optique de développement de la mobilité douce que soutient le PDC.

## **Pour un réseau cyclable structuré, continu et sécurisé**

Le PDC a également déposé deux projets de délibération destinés à financer, à hauteur de 8 et 12 millions de francs, des infrastructures dédiées à la mobilité douce afin de disposer d'un réseau cyclable structuré, continu et sécurisé.

En milieu urbain, le vélo constitue un moyen de déplacement efficace, propre, peu coûteux qui contribue à désengorger les axes routiers du trafic individuel motorisé et à laisser ainsi la route à celles et ceux qui en ont vraiment besoin (entreprises, transports professionnels, proches-aidants, etc.). Afin d'encourager et de soutenir l'usage du vélo et de la marche dans les déplacements quotidiens, il faut que les autorités investissent massivement dans les réseaux cyclables et piétons de la commune. Sur le réseau routier primaire et secondaire de la Ville de Genève, seuls 36 kilomètres sont équipés en aménagement cyclable, 17 kilomètres en sont équipés partiellement et 19 kilomètres pas du tout. Les crédits votés permettront la réalisation rapide d'une première tranche de travaux.

La motion du PDC « pour un réseau cyclable structuré, continu et sécurisé » veut favoriser l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens. Cette motion répète la volonté de créer des pistes cyclables en site propre sur tout le réseau primaire et secondaire partiellement équipé et non équipé.

A l'ère où les relations Ville-Canton vont s'intensifier sur les questions de mobilité douce, le PDC appelle également de ses vœux la création d'une « task force » composée de personnes choisies par les deux entités pour leurs compétences. La position du PDC sur la mobilité douce illustre la nécessité d'appréhender les questions de mobilité en se plaçant au-dessus des clivages politiques gauche-droite.

La motion a été renvoyée au Conseil administratif par une large majorité du plénum.

# AMÉNAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DE LA VILLE

## Réaménagement de la rade

Via une motion le PDC a demandé au Conseil administratif de donner une suite au concours d'idées lancé par Guillaume Barazzone en décembre 2016. Le PDC s'est ainsi battu pour que le potentiel de la Rade soit pleinement exploité et pour la valorisation de ce site exceptionnel. Le paysage lacustre de la Rade de Genève offre de nombreuses opportunités en termes d'aménagement. Le PDC préconise en particulier la création de lieux de promenade, de rencontre, de baignade, d'activités sportives, de restauration et de détente. Une revalorisation des quais et un déplacement des actuels chantiers lacustres permettront de mieux répondre aux besoins de la population et de renforcer l'attrait touristique de Genève. Cette motion a été renvoyée au Conseil administratif chargé de présenter au Conseil municipal des propositions concrètes inspirées du résultat du concours d'idées et d'imaginer les futures étapes pour développer des crédits d'études et d'investissement en vue de la valorisation de la Rade

## CULTURE

### Ouverture dominicale des bibliothèques en hiver

Une expérience-pilote d'ouverture des bibliothèques municipales le dimanche est menée de novembre 2019 à mars 2020 à la faveur d'une motion PDC. Le PDC se félicite de l'acceptation par une large majorité du Conseil municipal de sa motion qui élargira l'offre culturelle gratuite des familles genevoises le dimanche.

### Développement de la stratégie numérique

La motion « stratégie numérique en Ville de Genève: en parler c'est bien, agir c'est mieux » a été largement plébiscitée par le Conseil Municipal et permettra de lancer le débat autour de l'avenir numérique de la Ville de Genève.

Pour le PDC, la révolution numérique transforme les modes de vie, le fonctionnement des entreprises et des services publics. Elle ouvre la voie à de grands changements et les administrations publiques sont confrontées à cet environnement en pleine mutation. Or, la Ville de Genève souffre d'un retard notable en ce qui concerne notamment l'administration en ligne et la mise en place d'une stratégie « zéro papier » au sein de l'administration. La Ville doit également s'interroger sur sa politique des données, à l'heure où ces « data » constituent le pétrole du 21<sup>e</sup> siècle. Elle doit également veiller à réduire la fracture digitale et saisir l'opportunité des outils numériques pour réduire son impact environnemental (poubelles connectées qui permettent à la voirie d'optimiser la levée des déchets et d'éviter les trajets inutiles, éclairage intelligent qui réduit la facture environnementale et financière des villes qui l'ont adopté etc.)

# FINANCES PUBLIQUES

## **Audit sur les fonds généraux de la culture émergente**

Le plénum a accepté, sur proposition du groupe PDC, un projet de délibération invitant le magistrat en charge de la culture, à réaliser une évaluation sur l'allocation des fonds généraux de la culture émergente. Cette délibération a fait suite à l'inaction du magistrat, qui, malgré plusieurs annonces d'audits exigés par le PDC depuis le début de la législature, n'a jamais pris de mesures concrètes afin de mener une réflexion de fond sur les quelques sept millions de francs distribués, sans ligne directrice, chaque année. Le PDC souhaite soutenir la culture émergente de la manière la plus efficace possible et lui assurer une perspective d'avenir, selon les lignes directrices esquissées par l'audit réclamé. Le PDC s'était engagé lors du débat budgétaire en décembre 2015 à voter un crédit de 700'000 CHF, correspondant à la réduction des 10% des fonds généraux, en échange de cette évaluation. Le magistrat en charge de la culture a finalement accédé à cette demande d'audit.